

CHAMPLAIN.—Hommage et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire, pour une faveur spirituelle très-grande, et d'autres faveurs obtenues également par sa miséricordieuse intercession.

ST-TITE.—Actions de grâces à Marie, la compatissante Mère de JÉSUS, pour la guérison d'une maladie obtenue instantanément, par la vénération privée d'une grande Relique des *Langes* du Divin Enfant de la Crèche.

GRANDES PILES.—Une petite fille de deux ans se fit broyer un doigt jusqu'à la deuxième phalange : on crut l'amputation indispensable, après des remèdes employés durant plusieurs jours et sans effet. Le mal empirant, l'enfant eut de fortes crises et l'on craignait la mort. Sa mère lui appliqua alors, avec grande confiance, sur la partie malade et presque gangrenée une Médaille du T. S. Rosaire qui avait touché à une Relique de chacun des Sanctuaires de Terre-Sainte où se sont accomplis les *grands Mystères* du Rosaire, depuis la *Santa Casa* de Nazareth, jusqu'au Tombeau vide de la sainte Vierge, dans la Vallée de Josaphat. Elle commença en même temps une *neuvaine* à la Vierge du Rosaire, avec un autre de ses petits enfants, âgé de 6 ans, le petit frère de la malade, la petite fillette de deux ans. La douce Reine du Ciel qui aime tant l'innocente et naïve prière de ces petits anges de la terre, consola la pieuse mère. Aujourd'hui la petite fille fait un très-libre usage de son doigt : elle est parfaitement guérie !—LA RÉDACTION.